



L'écho des Pitchouloup's

Journal d'information de la crèche municipale de Saint-Paul-lès-Dax - N°5 - janvier 2010

Édito

Le Multi-accueil : une crèche pour tous !

Un nouveau mot est arrivé avec le projet de nouvelle crèche, celui de multi-accueil. Ce nouveau terme vient traduire une évolution des missions traditionnelles des crèches qui ont dû s'adapter aux nouveaux modes de vie, aux changements des parcours professionnels et des structures familiales.



Concrètement l'utilisation du terme multi-accueil illustre le fait que la crèche de Saint-Paul-lès-Dax soit une crèche où, comme le prévoit son règlement de fonctionnement et le décret 2000-762 du 01/08/2000 modifié par 20/02/2007, sont accueillis les enfants des parents qui travaillent et ceux dont les parents, pour diverses raisons (congés maternité, chômage, maladie...) ne travaillent pas.

L'accueil des enfants dont les parents ne travaillent pas est fait dans des conditions bien précises où les jours et les heures de présences sont imposés et où un capital congés permet de ne pas prendre les enfants selon les contraintes de services. Ce nouveau système a contribué à donner plus de souplesse à la gestion de la crèche, ce qui est bénéfique à toutes les familles, et a permis d'optimiser son taux d'occupation.

Ainsi, en permettant à tous les parents d'assumer leur vie de parent et leurs différentes activités, le multi-accueil accomplit sa mission de service public.

Danielle Michel
Maire de Saint-Paul-lès-Dax



La photo du mois L'atelier musique

Depuis début janvier une intervenante musique (Véronique Sorio, musicothérapeute) anime dans le secteur des Filous des ateliers les lundis et jeudis matins de 9h à 11h.

Nous avons définis des groupes de maxi 7 enfants. L'objectif est la découverte des instruments, des rythmes, de comptines et chansons. Au début et à la fin de chaque séance les rituels instaurés permettent aux enfants de prendre leurs repères et de participer activement.

L'agenda

Carnaval : Jeudi 18 mars sur le thème : Les corps de métiers

Prévisions congés d'été : à remettre avant le 30 avril

Fermures de la crèche :

- vendredi 14 Mai (Pont de l'Ascension),
- lundi 24 Mai (Pentecôte)
- du 2 au 20 Août

Visites Médicales pour Mars/Avril :

- 17 mars
- 31 mars
- 7 avril
- 21 avril



Saint-Paul-lès-Dax

L'écho des Pitchouloup's - mars 2010



Infos

Le mot de la psy...

le développement psychomoteur : chacun son rythme

C'est en vivant un réel plaisir sensori-moteur que l'enfant découvre non seulement son corps propre, mais aussi son environnement. Ceci passe donc par le jeu. Le jeu a une valeur structurante propre. Il a une fonction dans le développement de l'enfant.

Les enfants ne jouent pas pour apprendre mais apprennent en jouant :

- ils apprennent d'abord sur eux-mêmes ; puisqu'à travers le jeu, l'enfant construit sa conscience du «je» ; et c'est à travers l'action, l'expérimentation dans le jeu que l'enfant prend la mesure de ses potentialités et acquiert une certaine confiance en lui.
- ils apprennent aussi sur les autres : qui sont ils, comment fonctionnent-ils ?
- ils apprennent enfin sur leur environnement : règles et limites qui nous régissent.

Toutes les recherches sur l'intérêt des jeux et leurs effets sur le développement des interactions entre enfants montrent d'une part que les jeux et équipements moteurs sont les meilleurs supports d'échanges positifs entre enfants ; d'autre part que les enfants préfèrent les jeux moteurs à des jeux plus «pédagogiques».

Le schéma corporel, l'image du corps, l'orientation dans l'espace, le sens de la distance et de la durée sont en effet tributaires de nos expériences motrices.

Les jeux moteurs développent la motricité, l'intelligence et les interactions sociales ; c'est pourquoi on les privilégie. Quand un enfant joue, innove, qu'importe la qualité du résultat final ; le seul critère important est le plaisir éprouvé par l'enfant et le partage avec les adultes autour de soi. N'oublions pas que l'enfant est petit ou grand selon les jours. L'enfant peut avoir envie de ne rien faire. L'inactivité, le rêve sont autant constructifs que l'action. Chaque enfant a son propre rythme. Ce dont ils ont simplement besoin c'est de notre complicité, notre soutien lors d'expériences un peu difficiles, de nos encouragements éventuellement.

La mission du medecin en crèche

Conformément aux textes réglementaires, il apporte ses compétences à l'équipe à raison de 2 heures tous les 15 jours le mercredi matin.

- Il donne son avis sur les admissions des enfants, assure leur suivi médical préventif en veillant au bon développement de chacun (pour les bébés une fois par trimestre, pour les moyens une fois par semestre, pour les grands une fois par an, ou sur la demande de la famille et de l'équipe de direction).
- Il conseille et oriente si besoin les parents.
- Attentif aux règles d'hygiène collective, il veille à leur application et assure les actions nécessaires de promotion à la santé.
- Élaborer des projets d'accueil individualisé avec l'aide des parents et des partenaires concernés pour les enfants porteurs de handicap ou de pathologies chroniques.
- Rédiger les protocoles médicaux et d'urgence.
- Former les équipes au respect des règles d'hygiène et aux gestes d'urgence en veillant à la maîtrise de leur application.

Il valide les évictions en cas de maladie contagieuse : Bronchiolite, Bronchite vraie non traitée, Varicelle, Rougeole, Conjonctivite purulente, Impétigo, Otite purulente, Gastro-entérite avec plusieurs selles rapprochées et vomissements. D'autres évictions peuvent être demandée selon l'état de santé de l'enfant.

Compétences attendues :

Pour les enfants absents le mercredi matin, un rendez-vous peut être donné.



Le coin des Pitchouloup's



Lou pitchoun's

Dans les premiers mois de sa vie, le bébé découvre son corps et son environnement proche. Pendant ses temps d'éveil, le bébé expérimente de nouveaux mouvements : se tourner sur le côté puis sur le ventre et revenir sur le dos. Ces mouvements répétés vont être à l'origine de ses premiers déplacements. L'enfant va ainsi explorer l'espace et faire de nouvelles découvertes. Il fait connaissance avec ses mains, exerce des mouvements des doigts, des bras et découvre petit à petit qu'elles lui appartiennent. Un peu plus tard, il joue aussi avec ses pieds. Les objets autour de l'enfant suscitent son intérêt : il les agrippe, a encore des difficultés pour les lâcher. Il les regarde, essaie de les toucher avec des mouvements incertains puis plus coordonnés. Il attrape d'abord à pleine main les objets qu'il aime manipuler longuement puis utilise son pouce pour les tenir et les passer d'une main à l'autre. Il répète ses actions et invente des variations : rapproche, éloigne, malaxe, secoue, frotte..., Son activité volontaire lui permet aussi de se différencier peu à peu de l'objet.



Les p'tits loups

Les mini p'tits loups

L'enfant rampe puis se déplace à quatre pattes. Lorsqu'il rencontre des obstacles, il explore et apprend par lui-même comment les franchir. Il découvre la position semi-assise, puis s'assied et apprend, à son rythme, à se hisser, se mettre debout, se redresser. L'enfant rencontre de nouveaux objets qu'il effleure, gratte, fait rouler, pousse, ... Il expérimente sa relation aux différents objets : tel objet roule, l'autre s'enfonce sous la pression, un autre résiste... Il est attentif à l'effet produit par ses actions. Il joue avec les objets et les met en relation (les tape l'un contre l'autre...) L'enfant rassemble ensuite plusieurs objets dans un même contenant (boîtes, corbeilles), découvre leur similitude puis les empile. Il est intéressé par l'apparition et la disparition des objets, par un objet qui s'éloigne et qu'il peut retrouver, par l'objet « donné » et « repris »... en concordance avec sa vie affective et émotionnelle.

Les p'tits loups

Les activités psychomotrices comme les activités manuelles font partie du quotidien des P'tits Loups. Les enfants varient leurs façon de se déplacer, seul ou avec des objets, à 4 pattes, marchent, courent, grimpent, sautent, escaladent, poussent, tirent, ... ce sont les principales activités des enfants de 18 mois à 2 ans. Les enfants évoluent dans une plus grande maîtrise de leur corps. Au cours de cette période de développement, l'enfant commence à faire valoir sa propre volonté et refuse qu'on lui prenne les objets dont il se sert. Il utilise fréquemment le « non ». Il ne faut pas considérer ce « non » comme une opposition à l'adulte car il est un élément de la construction de sa personnalité.



Les filous

Chez les Filous, le plaisir de la motricité est toujours très présent et l'aisance motrice s'affirme. Les jeux moteurs tels que les toboggans, échelles, cabanes, ballons, les vélos ou les voitures ... présentent plusieurs intérêts. Ils vont aider l'enfant à développer sa personnalité par le biais de la recherche de la réussite et de l'exploit et procurent également de l'adresse, de l'habileté, de l'agilité et stimulent l'imagination et le langage (comme les jeux symboliques). Les jeux moteurs permettent aussi aux enfants de développer l'acquisition du schéma corporel : en facilitant le repère et l'orientation dans l'espace, l'équilibre et la coordination des mouvements et une meilleure connaissance de leur corps. Les structures et parcours de motricité vont répondre à leur besoin de se dépenser et d'exercer leur motricité globale, en stimulant l'équilibre et la maîtrise de la peur (comme entrer dans un tunnel). Cela va permettre à l'enfant de réaliser différentes actions telles que grimper, s'accroupir, glisser, ramper, franchir un obstacle, se rouler... Les enfants développent ainsi leur activité motrice spontanée, et éprouvent beaucoup de plaisir à « essayer » et à se lancer de nouveaux challenges. Plus les espaces d'expérimentation motrices seront vastes, plus riches seront les expériences. En grandissant, ces apprentissages leur permettent d'arriver à se concentrer d'avantage sur un jeu, de rester assis plus longtemps, d'améliorer leur motricité fine et ainsi, de se préparer petit à petit à leur entrer en maternelle.



Des idées

Le mot de Brigitte

Désormais à la crèche nous avons un appareil aérosol (pneumatique).

Cet appareil nébulise soit du sérum physiologique, soit un traitement médicamenteux, pour prévenir et traiter les affections des voies aériennes supérieures.



Quel en est l'intérêt :?

- aérosol de sérum physiologique : a pour propriétés d'humidifier la trachée et les bronches ce qui permet de fluidifier les sécrétions qui seront plus faciles à éliminer pour l'enfant (complément des lavages de nez)
- aérosol médicamenteux : traitement reconnu très efficace et qui peut éviter d'autres traitements plus lourds (antibiotique, corticoïde).

Mise en œuvre à la crèche :

- Pour que votre médecin traitant ou pédiatre valide l'utilisation de l'aérosol un protocole sera à faire signer.
- Traitement donné uniquement par le médecin traitant de l'enfant et sur ordonnance.
- L'équipe de la crèche pourra assurer un aérosol par jour, l'appareil est mis à disposition pour les parents si besoin d'un aérosol supplémentaire dans la journée.

Brigitte et Angéline

Quiche sans fond

Préparation : 5 min

Cuisson : 30 min

Ingrédients (pour 6 personnes) :

- 3 œufs
- 1/2 l de lait
- 100 g de farine
- 100 g de gruyère râpé ou en cubes (mais aussi: fromages à pâte persillée, légumes cuisinés... etc selon vos envies !!!)
- sel, poivre,
- épices selon les goûts

Préparation :

Mélanger tous les ingrédients. Verser dans un moule silicone ou téfal. Cuire 30 mn au four, à thermostat 7 (200°C).



En chantant !

J'aime la galette !

J'aime la galette,
Savez-vous comment ?
Quand elle est bien faite,
Avec du beurre dedans.
Tra la la la la la la lère
Tra la la la la la la la
Tra la la la la la la lère
Tra la la la la la la la

Référence du site pour la musique:
[http://www.9moisavectoi.com/eveil/co
mptines3.htm](http://www.9moisavectoi.com/eveil/co
mptines3.htm)



Les p'tits cuistots de la crèche !!!



Contact

Crèche municipale
Rue Gustave Eiffel
40990 Saint-Paul-lès-Dax
Tél. 05 58 91 64 88

www.st-paul-les-dax.fr
rubrique petite enfance

L'écho des pitchouloups

Journal bimestriel d'informations de la crèche municipale de Saint-Paul-lès-Dax. Directeur de la publication : Danielle Michel, Maire.
Rédaction, photos : équipe de la crèche municipale - Conception, réalisation : Service communication et informatique
Dépôt légal à parution. Imprimé sur papier recyclé par Sud-Ouest Services à Saint-Geours de Maremne.